

En 2018, les comptes financiers des hôpitaux publics s'améliorent mais restent déficitaires. Leur déficit s'élève à 569 millions d'euros, soit 0,7 % des recettes. Si le déficit se réduit par rapport à 2017, il reste supérieur à celui observé jusqu'en 2016. Les recettes des hôpitaux publics retrouvent une progression similaire à celle de 2015 et 2016. La diminution continue de l'effort d'investissement depuis neuf ans permet toutefois la stabilisation de l'encours de la dette depuis 2016.

### Les comptes financiers des hôpitaux publics s'améliorent mais restent déficitaires

En 2018, la situation financière des hôpitaux publics s'améliore par rapport à 2017, mais reste déficitaire. Le déficit total du résultat net atteint 569 millions d'euros en 2018 (après 740 millions en 2017). La rentabilité nette, ratio qui rapporte le résultat net (excédent ou déficit) aux recettes, suit la même tendance, et s'établit à -0,7 %, après -0,9 % en 2017<sup>1</sup> (tableau 1). Le résultat net est la somme de trois composantes : le résultat d'exploitation (activités courantes), le résultat financier (issu des placements ou des dettes) et le résultat exceptionnel. L'évolution du résultat net est pour une large part le reflet de celle du résultat d'exploitation, qui s'améliore en 2018, mais reste déficitaire de 48 millions d'euros (graphique 1), après un déficit de 324 millions d'euros en 2017. Le déficit du résultat financier, qui est structurel en raison du paiement des intérêts des emprunts<sup>2</sup> pour financer les investissements, s'améliore lentement depuis 2015. En 2018 il s'établit à 911 millions d'euros, après 918 millions d'euros en 2017. Enfin, le résultat exceptionnel, excédentaire depuis 2013, diminue et atteint 389 millions d'euros en 2018, après 501 millions en 2017.

### La proportion d'établissements déficitaires est stable en 2018

Si le déficit global des hôpitaux se réduit, la proportion d'établissements déficitaires reste stable

(58 % en 2018 comme en 2017). Cependant, le déficit cumulé des établissements déficitaires régresse (963 millions en 2018, contre 1,1 milliard d'euros en 2017). Il est par ailleurs moins concentré qu'en 2017 : la moitié de ce déficit cumulé est imputable à 50 établissements<sup>3</sup>, contre 40 en 2017. Quant aux établissements excédentaires, leur excédent cumulé diminue légèrement et s'établit à près de 394 millions d'euros en 2018, après 401 millions en 2017. La concentration de cet excédent cumulé diminue, mais reste élevée : la moitié en est imputable à 22 établissements, contre 14 en 2017.

La légère amélioration de la situation financière des hôpitaux concerne principalement les centres hospitaliers régionaux (CHR). Ainsi, le déficit de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP) se réduit et atteint 1,7 % des recettes, contre 2,4 % en 2017. La rentabilité nette des CHR hors AP-HP continue par ailleurs de s'améliorer et s'élève à 0,2 % en 2018, après -0,1 % en 2017. Si le nombre de CHR déficitaires reste quasiment stable (14 en 2018, après 15 en 2017), leur déficit ne représente plus que 8 % du déficit global cumulé en 2018 (contre 16 % en 2017).

### Les recettes des hôpitaux publics sont estimées à 80,1 milliards d'euros en 2018

En 2018, les recettes totales des hôpitaux publics, hors rétrocession de médicaments, progressent de 2,3 % et retrouvent ainsi une progression similaire à celle des années 2015 (+2,1 %) et 2016 (+2,5 %),

1. Dans les éditions précédentes de cet ouvrage, contrairement à ce qui était indiqué, la rentabilité nette présentée rapportait le résultat net au chiffre d'affaires, et non aux recettes. Le résultat net rapporté au chiffre d'affaires est de -0,8 % en 2018 et de -1,1 % en 2017.

2. Les intérêts des emprunts et dettes atteignent 769 millions d'euros en 2018, contre 861 millions d'euros en 2017.

3. Dans cette fiche, le terme « établissement » désigne un établissement juridique, pouvant regrouper plusieurs établissements géographiques. L'AP-HP représente donc un seul établissement.

après le ralentissement de 2017 (+1,0 %). Elles atteignent 80,1 milliards d'euros, dont 70,5 milliards imputables au budget principal.

Le budget principal est ventilé en trois titres de recettes et en quatre titres de dépenses. L'Assurance maladie en finance près de 55 milliards d'euros (titre 1), soit 1,9 % de plus qu'en 2017, principalement par le versement des recettes de la tarification des séjours, des forfaits et des dotations. Les autres ressources, retraçant la participation des assurances complémentaires et des patients aux soins hospitaliers (titre 2), augmentent de 2,2 % pour s'établir à 5,5 milliards d'euros en 2018. Enfin, les autres recettes (titre 3) augmentent de 2,9 % pour atteindre 10,7 milliards d'euros. Elles correspondent, par exemple, aux prestations non médicales en direction principalement des patients et accompagnants, aux subventions d'exploitation et des fonds reçus dont, notamment, le Fonds pour l'emploi hospitalier (FEH) et le Fonds pour la modernisation des établissements de santé publics et privés (FMESPP), ou encore des recettes exceptionnelles liées à des cessions d'immobilisations.

### Des dépenses moins dynamiques que les recettes

En 2018, les dépenses du secteur public sont estimées à 81 milliards d'euros, dont 88 % comptabilisés en budget principal. Contrairement à 2017, leur évolution en 2018 (+2,0 %) est inférieure à celle des recettes (+2,3 %), ce qui se traduit par une réduction du déficit du budget global. La croissance des dépenses en 2018 reste toutefois supérieure à celle de 2017 (+1,6 %).

Cette croissance des dépenses s'observe dans l'ensemble des grandes catégories de dépenses (titres de dépenses). Ainsi, les dépenses de personnel progressent de 1,4 % à 46,9 milliards d'euros, à un rythme comparable à celui de 2016 (+1,3 %) après l'augmentation plus forte de 2017 (+2,3 %). Les dépenses à caractère médical (constituées, pour l'essentiel, de l'acquisition de médicaments et de fournitures médicales d'usage courant) s'élèvent à 10,6 milliards d'euros en 2018. Elles sont en hausse de 2,7 % (2,9 % en 2017). Les dépenses à caractère hôtelier et général

**Tableau 1** Excédent ou déficit des hôpitaux publics depuis 2009

	En % des recettes									
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Ensemble HP</b>	-0,3	-0,3	-0,5	0,1	-0,1	-0,3	-0,5	-0,3	-0,9	-0,7
<b>CHR</b>										
AP-HP	-1,1	-1,6	-1,1	-0,3	-0,1	-0,1	0,6	0,7	-2,4	-1,7
Autres CHR	-1,6	-0,8	-0,9	0,2	-0,3	-0,6	-1,1	-0,5	-0,1	0,2
<b>Autres CH</b>										
Grands CH	-0,1	-0,2	-0,6	0,2	-0,1	-0,2	-0,6	-0,5	-1,4	-1,1
Moyens CH	0,3	-0,4	-0,6	-0,2	-0,5	-0,8	-0,7	-1,2	-2,2	-2,4
Petits CH	1,2	1,0	0,7	0,5	0,6	0,1	-0,2	0,3	-0,6	-0,4
CH ex-hôpitaux locaux	2,0	1,9	1,2	1,1	0,4	0,4	0,3	0,8	0,1	-0,3
CH spécialisés en psychiatrie	0,5	0,5	0,5	0,3	-0,1	0,0	0,3	0,7	0,8	0,7

HP : hôpitaux publics ; CHR : centre hospitalier régional ; CH : centre hospitalier ; AP-HP : Assistance publique – Hôpitaux de Paris.  
**Note** > Un centre hospitalier est devenu centre hospitalier régional en 2012. Dans les éditions précédentes de cet ouvrage, les catégories des CH reprenaient celles des années précédentes, sans prendre en compte les évolutions des recettes qui permettent de définir la taille des CH (voir encadré Sources et méthodes, partie Définitions). Par ailleurs, contrairement à ce qui était indiqué, l'excédent était présenté en pourcentage du chiffre d'affaires et non des recettes. Les chiffres ont été corrigés dans cette édition.

**Champ** > France métropolitaine et DROM (incluant Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte), hors SSA.

**Sources** > DGFiP, SAE, traitements DREES.

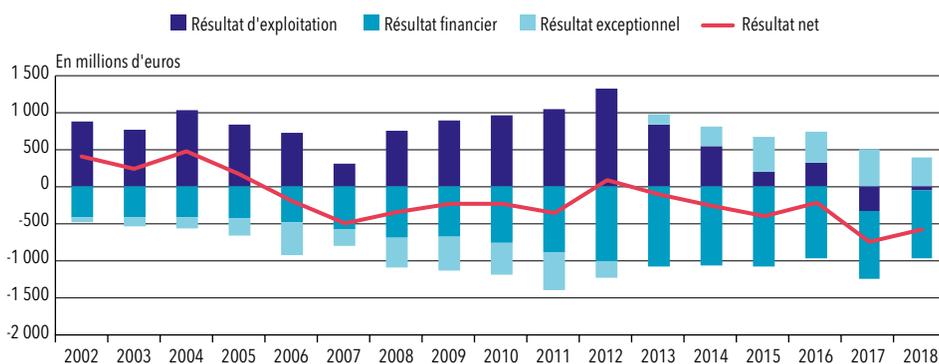
progressent fortement (+4,0 % en 2018, après +0,9 % en 2017) et atteignent 7,3 milliards d'euros pour le budget principal. Enfin, les amortissements, les frais financiers et dépenses exceptionnelles ne progressent que modestement (+0,4 %) pour atteindre 6,8 milliards d'euros en 2018.

### En 2018, les efforts d'investissement continuent de diminuer, favorisant la stabilisation de la dette

Les investissements représentent 3,7 milliards d'euros en 2018. Après avoir progressé dans les années 2000 et atteint 10,1 % en 2009, l'effort d'investissement, ratio des dépenses d'investissement rapportées aux recettes, continue de reculer pour la neuvième année consécutive. Il s'établit à 4,6 %, contre 5,0 % en 2017<sup>4</sup> (graphique 2). Cet effort est nettement inférieur à la dotation aux amortissements (6,8 % des recettes en 2018).

La diminution continue de l'effort d'investissement favorise la modération de l'encours de la dette des hôpitaux publics. Celui-ci se stabilise à 29,5 milliards d'euros en 2018 (29,7 milliards d'euros en 2017), dans un contexte où les enveloppes nationales dédiées à l'investissement sont placées sous forte contrainte. Exprimé en pourcentage des recettes, l'encours de la dette des hôpitaux publics a atteint un point haut en 2013 (39,9 %). Depuis, il recule lentement mais régulièrement, pour s'établir à 36,8 % des recettes en 2018<sup>5</sup>. Toutefois, le déficit récurrent des hôpitaux publics engendre des opérations comptables sur le poste « report à nouveau déficitaire ». Comme les deux années précédentes, ceci vient réduire les capitaux propres. De ce fait, le taux d'endettement, qui mesure la part des dettes au sein des ressources stables (constituées des capitaux propres et des dettes financières), progresse encore légèrement à 51,7 % en 2018, après 51,6 % en 2017 (graphique 3). ■

## Graphique 1 Compte de résultat des hôpitaux publics depuis 2002



**Note** > Les données de 2016 ont été corrigées par rapport à l'édition précédente.

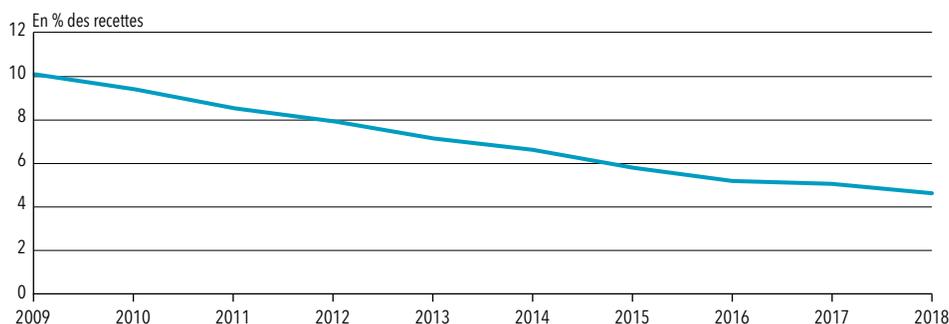
**Champ** > France métropolitaine et DROM (incluant Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte), hors SSA.

**Sources** > DGFIP, SAE, traitements DREES.

4. Dans les éditions précédentes de cet ouvrage, contrairement à ce qui était indiqué, l'effort d'investissement présenté était rapporté au chiffre d'affaires et non aux recettes. L'effort d'investissement en pourcentage du chiffre d'affaires est de 5,2 % en 2018, contre 5,7 % en 2017.

5. Dans les éditions précédentes de cet ouvrage, contrairement à ce qui était indiqué, l'encours de la dette était rapporté au chiffre d'affaires et non aux recettes. L'encours de la dette en pourcentage du chiffre d'affaires est de 41,7 % en 2018, contre 44,9 % en 2013.

### Graphique 2 Évolution de l'effort d'investissement des hôpitaux publics depuis 2009

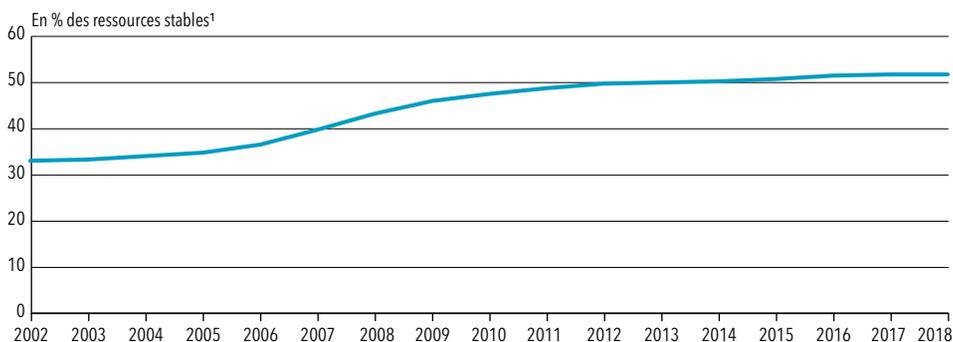


**Note >** Dans les éditions précédentes de cet ouvrage, les chiffres présentés étaient calculés en % du chiffre d'affaires et non en % des recettes comme l'indiquait la légende. Les chiffres ont été corrigés.

**Champ >** France métropolitaine et DROM (incluant Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte), hors SSA.

**Sources >** DGFIP, SAE, traitements DREES.

### Graphique 3 Évolution du taux d'endettement des hôpitaux publics depuis 2002



1. Les ressources stables sont constituées des capitaux propres et des dettes financières.

**Champ >** France métropolitaine et DROM (incluant Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte), hors SSA.

**Sources >** DGFIP, SAE, traitements DREES.

#### Encadré Sources et méthodes

##### Champ

France métropolitaine et DROM (incluant Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte), hors service de santé des armées (SSA). Le nombre d'établissements publics considérés dans cette étude s'élève à 840. Seules les recettes hors rétrocession ont été retenues dans l'analyse.

##### Sources

Les données comptables des hôpitaux publics sont fournies par la Direction générale des finances publiques (DGFIP). Elles sont issues des comptes de résultats et de bilans des entités juridiques des établissements publics. Les données de la DGFIP ont été croisées avec la statistique annuelle des établissements de santé (SAE), afin de conserver uniquement les établissements sanitaires dans le champ de l'étude. ●●●



### Définitions

- > **Recettes** : elles correspondent aux recettes totales définies par les comptes commençant par le chiffre 7 de la nomenclature M21, hors rétrocession de médicaments, soit en grande partie les recettes de l'activité hospitalière, les recettes financières et exceptionnelles.
- > **Centres hospitaliers (CH)** : ils sont classés, dans cette fiche, en trois catégories selon leur taille, mesurée à partir de leurs recettes : les grands CH (plus de 70 millions d'euros), les CH moyens (entre 20 et 70 millions d'euros) et les petits CH (moins de 20 millions d'euros).
- > **Rétrocession de médicaments** : les établissements publics ont la possibilité de vendre des médicaments à des patients. La rétrocession de médicaments recouvre leur délivrance par une pharmacie hospitalière à des patients qui ne sont pas hospitalisés.
- > **Résultat d'exploitation** : il fait référence aux recettes et dépenses liées à l'exploitation normale et courante de l'établissement.
- > **Résultat exceptionnel** : il comprend notamment les opérations de gestion ou des opérations de capital (cessions d'immobilisation), et les dotations aux amortissements et aux provisions pour les opérations exceptionnelles.
- > **Résultat financier** : il concerne les recettes et les dépenses qui se rapportent directement à l'endettement et aux placements des hôpitaux publics.
- > **Budget principal** : il présente les opérations financières des activités de court et moyen séjour et de psychiatrie.

### Pour en savoir plus

- > **Gonzalez, L., Héam, J.-C., Mikou, M. et al.** (2019). *Les dépenses de santé en 2018. Résultats des comptes de la santé (édition 2019)*. Paris, France : DREES, coll. Panoramas de la DRESS-santé, fiche 21.